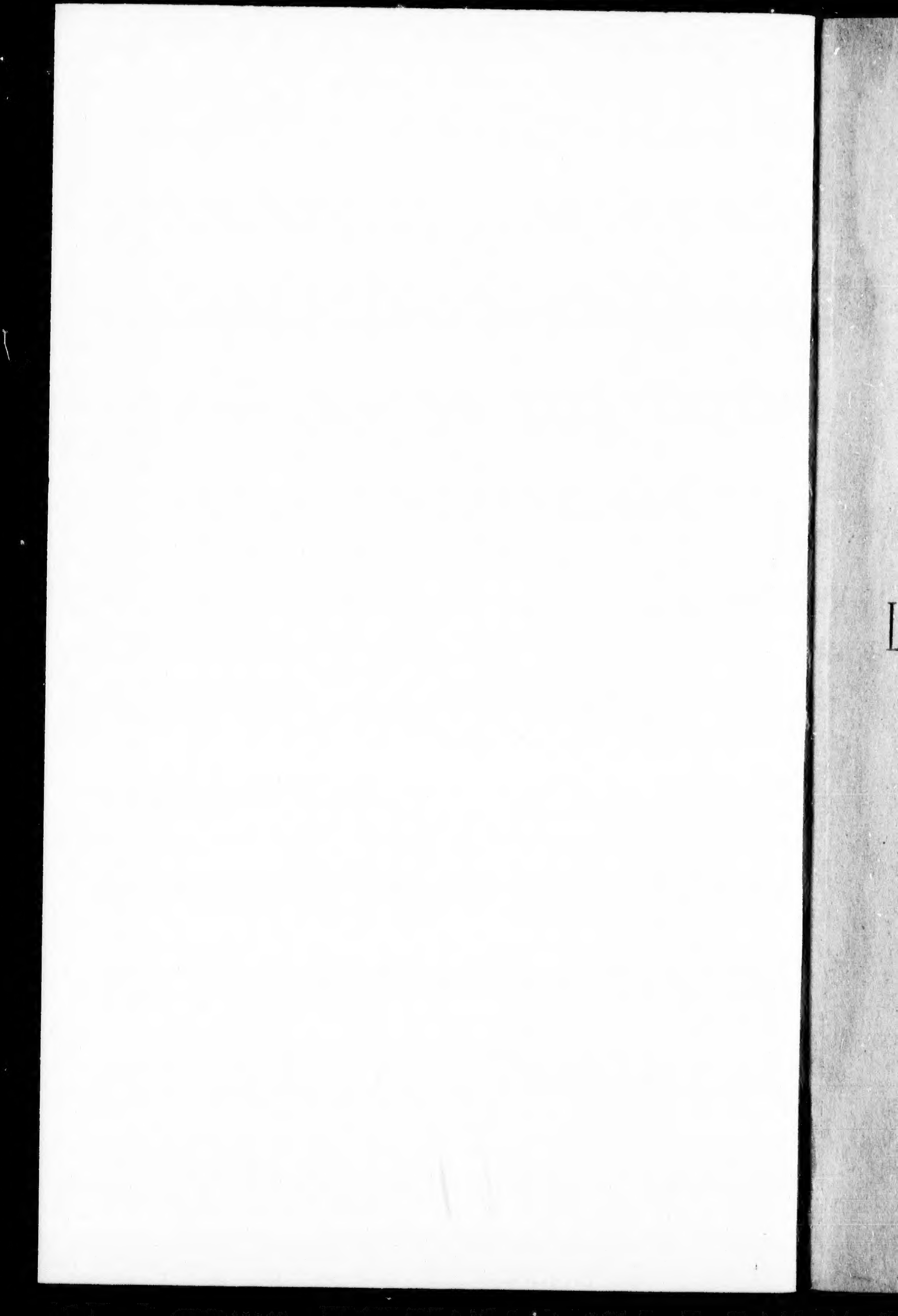


VISITE

DE

L'HONORABLE T. ROBITAILLE

AU

Séminaire de Ste-Thérèse.

VISITE

DE

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur

L'HON. T. ROBITAILLE

AU

Séminaire de Ste-Thérèse

LE 30 SEPTEMBRE 1879



MONTREAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
Nos 256 et 258, rue St-Paul

1879

I

T
au
ca
au
le
ép
a
sé
fo
d'
au
go
ha
ré

(
la
Mi

VISITE

DE

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur

L'HONORABLE T. ROBITAILLE

AU

Séminaire de Ste-Thérèse

C'était en 1849. (*) Il y avait alors au collège de Ste-Thérèse, un jeune élève, vif, plein de feu, le premier au jeu et jamais le dernier au travail. Comme ses camarades, il attrapait parfois sa part de pensums; au demeurant, excellent élève et ayant laissé les meilleurs souvenirs. Le temps a marché depuis cette époque; l'élève, jeté dans le monde avec ses camarades, a eu des succès et des revers, a passé par cette longue série d'heures douloureuses, d'anxiétés qui forment le fonds de la vie humaine et auxquelles les plus heureux d'entre nous n'échappent pas; mais cet élève de 1849, aujourd'hui l'hon. Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est arrivé à une haute position, au grand plaisir de ses camarades réunis pour le fêter.

(*) Extrait de la *Minerve* du 1er octobre.—Ce rapport est dû à la plume et à la bienveillance de M. DeCelles, rédacteur de la *Minerve*.

Que d'espace parcouru depuis cette époque ! Le collège de Ste-Thérèse, qui n'était alors qu'un modeste établissement d'éducation, est devenu un centre de lumières dont les brillants élèves formés dans ses murs, sont aujourd'hui les rayonnements. Ste-Thérèse, alors isolé, est aujourd'hui aux portes de Montréal, à quelques heures d'Ottawa et de Québec ; partout on trouve de ses élèves, dans le sacerdoce et la magistrature, au parlement, au barreau et dans l'industrie. Tout a marché, tout a changé à Ste-Thérèse, excepté cet esprit de sacrifice inspiré par la religion, et ce dévouement à la jeunesse que possédaient les fondateurs du collège, MM. Ducharme et Duquet. Leurs qualités, leur grand cœur, leur grande âme, sont dans les traditions du collège de Ste-Thérèse et ne changent pas. C'est un dépôt sacré qui demeure là en activité permanente pour le plus grand bien de la jeunesse canadienne.

Le temps a marché, et cet élève que nous avons suivi du collège au tourbillon du monde, après maintes années de luttes, est arrivé à la première dignité dans notre province : celle de représentant de notre souveraine.

La lutte a été longue ; il l'a soutenue avec courage, et grâce aux leçons d'énergie puisées au collège, il ne s'est jamais senti défaillir, et ce qui est plus important encore, grâce à l'éducation du foyer domestique complétée par les grandes leçons de morale, il est toujours resté honnête homme. Les anciens camarades de l'hon. M. Robitaille, du jeune élève de 1849, ont voulu le revoir au collège et l'honorer à l'endroit même où il a jeté la base de sa carrière à demi parcourue et déjà comblée des plus grands honneurs auxquels un citoyen puisse aspirer parmi nous.

Nous avons voulu être présent à cette grande démonstration, née de sentiments dont nos lecteurs comprendront toute la délicatesse. En vingt minutes nous arrivons à Ste-Thérèse. Dans le train nous

reconnaissons une foule de compagnons de voyage, en route comme nous pour Ste-Thérèse. Arrivé au terme de notre petite course, nous constatons avec plaisir, par les décorations que nous voyons dans les rues, que le village a voulu s'associer au collège pour recevoir l'hôte illustre que l'on attend.

Six arcs de triomphe, en verdure, ont été élevés de distance en distance, l'un au dépôt près de chez M. G. Blondin, un autre devant la maison de M. B. Deslauriers, un troisième au coin chez M. G. Constantineau, un quatrième près de chez M. le docteur Gaudet, un cinquième chez M. Paquet, et le dernier en face de l'entrée principale du collège.

ARRIVÉE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

A une heure, on signale le train d'Ottawa, qui entre de suite en gare, au milieu d'un concours immense de population.

Le spectacle est magnifique. Nous sommes en plein milieu de la splendeur d'une belle journée d'automne. Le soleil ne nous ménage pas ses rayons, mais ils sont tempérés par une brise qu'il fait bon respirer. Les bois voisins ont toutes les teintes vives, les tons riches d'un beau soleil couchant. C'est le cadre du tableau. La population, au milieu de laquelle se trouve environ cinquante prêtres, paraît tout heureuse. La musique jette ses joyeux éclats. Le lieut.-gouverneur et madame Robitaille, accompagnés du capitaine Sheppard, mettent pied à terre. Le pro-maire, en l'absence de M. le notaire Germain, retenu chez lui par la maladie, s'avance et lit l'adresse qui suit :

A Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

EXCELLENCE,

Permettez aux habitants de la paroisse de Ste-Thérèse, de profiter de l'occasion de votre visite au milieu d'eux pour saluer

en vous le représentant de l'autorité civile dans notre province, et de vous présenter l'hommage de leur respect.

Nous voulons encore vous offrir, à vous personnellement, l'expression du plaisir que nous ressentons à venir en contact avec un des hommes les plus distingués de notre pays.

Vous n'êtes pas étranger dans la paroisse de Ste-Thérèse où vous êtes venu, par un sentiment de reconnaissance qui vous honore, visiter le collège où vous fites vos études. Pendant des années vous avez vécu de la vie de la paroisse de Ste-Thérèse, et cette circonstance de votre existence que vous n'avez pas oubliée, nous, nous aimons à en rappeler le souvenir.

Veuillez donc, Excellence, avec nos respects pour la haute position que vous occupez, agréer l'assurance de notre sincère considération pour votre personne et accepter les vœux que nous faisons pour votre bonheur et celui de la digne compagne de vos jours.

Nous avons l'honneur d'être, de Votre Excellence, les dévoués administrés,

LES HABITANTS DE LA PAROISSE DE STE-THÉRÈSE.

Après la lecture de cette adresse, mesdemoiselles Gaudet et Limoges présentent chacune un bouquet, et la première lit la petite adresse qui suit :

A MADAME ROBITAILLE.

Madame,

Veuillez accepter ce bouquet que les dames et les demoiselles de Ste-Thérèse sont honorées de vous offrir, comme une faible expression de la grande joie qu'elles éprouvent en vous recevant pour la première fois. Ces fleurs vous révèleront les sentiments de leurs cœurs. Madame, puissent-elles vous être agréables !

DELLE D. GAUDET.

Son Honneur répondit en ces termes :

A E. GERMAIN, écr., maire, et aux citoyens de la paroisse de Ste-Thérèse.

Messieurs,

Je suis heureux de revoir après tant d'années la paroisse de Ste-Thérèse que j'ai connue lorsque j'étais jeune homme ; et la magnifique réception que vous me faites prouve que, de votre

côté, vous avez bonne mémoire et que vous ne retrouvez pas sans plaisir une ancienne connaissance.

Vous saluez en moi deux personnes : le représentant de l'autorité civile et l'ancien résidant de Ste-Thérèse. Comme représentant de l'autorité, je vous félicite de vos sentiments de loyauté et d'attachement à la couronne. C'est sous la protection du drapeau britannique et sous l'égide de cette admirable constitution anglaise que nous jouissons des bienfaits inappréciables de l'ordre et de la paix, et que nous voyons fleurir au milieu de nous le règne des libertés publiques; et je ne puis que vous engager à conserver toujours ces sentiments de respect pour l'autorité et de fidélité au trône qui vous font certainement honneur.

Vous me dites dans votre adresse que j'ai vécu autrefois de la vie de la paroisse de Ste-Thérèse et que vous aimez à vous le rappeler. Soyez sûrs que ce souvenir ne m'est pas moins cher qu'à vous. Une foule d'incidents et d'événements de cette époque me sont encore présents à l'esprit. Je me souviens par exemple que le jour de la St-Jean-Baptiste, les élèves du collège se réunissaient aux citoyens de la paroisse, pour célébrer avec eux notre fête nationale, et que chacun donnait alors libre carrière à son patriotisme dans des harangues pleines de l'enthousiasme et de la chaleur de la jeunesse. Dans une de ces réunions, je fis moi-même un discours dans lequel je parlais de la construction du chemin de fer du Nord dont on s'occupait alors beaucoup, comme on s'en est beaucoup occupé depuis. Ce projet ne paraissait pas à cette époque en voie de réalisation ; tout semblait conspirer contre lui et l'entreprise était passée à l'état de légende fantastique qui ne résiste pas à l'analyse et au raisonnement. Eh bien ! le temps a marché, le progrès a fait un pas, et aujourd'hui la construction de cette voie ferrée est un fait si bien accompli, que c'est une locomotive du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental qui me ramène à Ste-Thérèse pour la première fois depuis que je m'en suis éloigné. J'espère que cet événement aura pour vous les plus heureux résultats, que Ste-Thérèse verra ses habitations se multiplier, sa population s'accroître, son commerce et ses industries se développer, son bien-être augmenter; j'espère surtout que ses habitants auront toujours en partage le bonheur qu'ils méritent et que je leur souhaite de tout cœur.

Messieurs, je vous prie d'accepter les remerciements de madame Robitaille et les miens pour votre réception amicale et votre adresse de bienvenue.

M. Gaudet présenta ensuite quelques-unes des personnes présentes sur l'estrade. Pendant ce temps, une procession s'organise en route vers le collège. Des enfants, au nombre d'environ 250, ouvrent la marche; la fanfare du collège les suit. Puis viennent un escadron de cavalerie, commandé par M. Bleck; un corps de miliciens sous les ordres du capitaine C. Jérôme; le carrosse du lieut.-gouverneur, dans lequel se trouvent l'hon. M. Robitaille, madame Robitaille, le Dr Gaudet, et l'aide-de-camp, M. Sheppard. Vient ensuite le carrosse de M. le curé de Ste-Thérèse, M. Charlebois. Les étrangers invités à la fête ferment le cortège.

AU COLLÈGE.

Au collège, le rév. M. H. Lecours, directeur, reçoit le lieut.-gouverneur et madame Robitaille, les conduit dans la grande salle des réceptions où Son Honneur et madame Robitaille prennent place sur une estrade. M. le supérieur s'avance et lit l'adresse suivante :

A Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur :

Le séminaire de Ste-Thérèse est heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter ses hommages. Lorsque la voix publique nous apprenait, il y a quelques semaines, votre promotion au poste le plus élevé qu'un Canadien-Français puisse occuper dans sa province natale, nous nous sommes réjouis de cet événement avec tous vos amis, avec le pays tout entier. Lorsque, au moment de prêter le serment d'office, Votre Honneur a bien voulu nous en faire tenir la première nouvelle, nous avons été flattés de cette délicate attention. Nous le sommes bien davantage aujourd'hui de la visite si gracieuse et si spontanée de Votre Honneur.

Les directeurs de cette maison aiment à saluer en votre personne le dépositaire de l'autorité, le représentant de notre gracieuse souveraine, le citoyen dévoué à son pays, l'homme

d'Etat qui a pris une si large part à tous les événements politiques qui se sont déroulés sous nos yeux dans ces dernières années, et qui, par sa prudence, par sa modération et par la hauteur de ses vues, a su se placer au premier rang dans les sphères gouvernementales.

Qu'il nous soit permis, en même temps, de saluer dans Votre Honneur un élève de Ste-Thérèse. Cette maison vous a vu autrefois, sur les bancs de l'école, élève laborieux, imbu de sentiments chrétiens, plein d'égards et de politesse pour tous ; elle vous revoit aujourd'hui grandi dans l'opinion de vos concitoyens, recueillant le succès que le développement de ces belles qualités devait assurer à votre carrière. A la fin de l'année scolaire où vous lui fites vos adieux, cette maison vous a vu chargé de lauriers, aux applaudissements d'une foule sympathique qui acclamait les espérances d'un jeune homme d'avenir : elle vous revoit aujourd'hui plus honoré encore, ayant dépassé la limite des espérances les plus ambitieuses, couronné de l'honneur du pouvoir et du respect public. La maison de Ste-Thérèse ne peut se défendre de cette idée que la gloire de votre élévation, dans une certaine mesure, ne rejaillisse sur elle ; et elle songe avec un sentiment de légitime orgueil que l'homme distingué qui tient les rênes du pouvoir dans notre vieille capitale, que la Providence et ses talents ont fait l'héritier de la succession des Champlain, des Frontenac, des Carleton, des Elgin, et dont les premiers actes administratifs se rattachent aux meilleures traditions de notre histoire ; que cet homme, dis-je, est un des enfants de la famille thérésienne.

Dans ce cercle bienvellant d'amis qui se pressent autour de vous, vos souvenirs peuvent distinguer vos anciens directeurs et professeurs, et plusieurs des compagnons de votre jeunesse. Les uns sont heureux de voir si noblement couronnés en votre personne leurs labeurs d'autrefois ; les autres, qui s'honorent de votre amitié, prennent une part toute spéciale à la joie de vos succès.

Les élèves actuels du séminaire de Ste-Thérèse se joignent à leurs directeurs et à leurs confrères aînés pour vous présenter, ainsi qu'à madame Robitaille, l'hommage de leur respect, de leurs félicitations et des vœux qu'ils forment pour votre bonheur. Ils vous sont tout reconnaissants de l'encouragement que leur apporte votre visite ; ils comprendront mieux, à l'avenir, ce que peuvent le travail constant, la bonne conduite, les manières civiles et polies, la noble émulation, l'amour de son pays et la force du sentiment religieux.

Séminaire de Ste-Thérèse, 30 septembre 1879.

Voici la réponse de Son Honneur :

Au révérend M. Nantel, supérieur, et à la communauté du petit séminaire de Ste-Thérèse.

Monsieur le supérieur,

Messieurs,

En me retrouvant aujourd'hui dans cette institution, pour la première fois depuis la fin de mes études collégiales, je ne puis me défendre d'un sentiment d'émotion que vous comprendrez j'en suis sûr.

C'est ici, en effet, que se sont écoulées plusieurs des belles années de ma jeunesse ; c'est ici que j'ai connu cette confraternité, cette émulation, ces alternatives de succès et d'échecs, de gaieté franche, et ces chagrins passagers qui constituent la vie de collège, et pour tout résumer en un mot, c'est ici mon " alma mater," cette seconde patrie dont on ne se sépare toujours qu'avec tristesse, et où l'on revient toujours avec bonheur.

Ste-Thérèse ! que de souvenirs ce seul nom a toujours éveillés en moi ! Cette époque de la vie que l'on passe au collège, ces horizons jusqu'alors inconnus, que notre regard y découvre, ces idées nouvelles qui germent dans notre intelligence, cette ardeur des premiers enthousiasmes, cette énergie des premières aspirations et des premiers désirs, tout cela forme un ensemble de sentiments et d'impressions qu'aucun homme ne peut jamais oublier.

C'est donc avec bonheur que je retrouve Ste-Thérèse et que je m'y vois accueilli avec cette cordiale sympathie dont je vous prie de me croire profondément reconnaissant.

Lorsque j'ai laissé cette institution pour entrer dans ce qu'on est convenu d'appeler la vie réelle, je m'attendais sans doute à bien des vicissitudes ; mais je ne croyais certainement pas arriver un jour au poste élevé où la Providence m'a appelé. Je sortais de Ste-Thérèse, jeune homme dont la carrière était encore à faire, et dont les espérances d'avenir n'embrassaient pas un bien vaste horizon. J'y reviens presque en visite officielle, comme lieutenant-gouverneur de la province où je suis né.

Mais en ce moment, je vous prie de croire que le lieutenant-gouverneur n'occupe que le second rang, et que la personnalité qui domine en moi aujourd'hui, est celle de l'ancien élève de Ste-Thérèse, heureux de se retrouver au milieu de la grande famille à laquelle il appartient.

C'est à ce titre que je me réjouis de pouvoir parcourir de nouveau ces lieux où j'ai vécu, et pénétrer encore une fois dans ce sanctuaire de la science et du travail ; c'est pour cette raison qu'en entrant ici, les réminiscences et les souvenirs du passé sont arrivés en foule à mon esprit.

Je me suis rappelé cet homme de bien par excellence dont le nom et la mémoire sont si chers à la famille thérésienne, le révérend M. Ducharme, fondateur de cette maison.

Après l'avoir admiré et estimé durant sa vie, j'eus le triste privilége d'assister à ses derniers instants ; et je me souviens encore de l'impression poignante que j'éprouvai en voyant s'éteindre cette lumineuse intelligence, en m'apercevant que ce cœur ardent et fort avait cessé de battre.

Il eut la gloire de fonder une de ces admirables institutions qui sont l'honneur de notre pays, et son nom doit être en vénération parmi ceux qui aiment la science, les beaux-arts, la religion et la patrie.

Il a conquis sa place au milieu de ces bienfaiteurs publics, Mgr de Laval, M. Brassard, M. Painchaud, M. Girouard, et tant d'autres qui ont légué à notre Canada ces glorieuses maisons d'éducation, foyers de foi, de lumière, de science et d'érudition.

Et ici, messieurs, permettez-moi de rendre hommage au dévouement de notre clergé qui, après nos désastres, lorsque nos classes éclairées s'en retournaient en foule vers les rivages de la vieille France, s'est si noblement constitué le gardien de notre nationalité, le dépositaire de nos traditions, de notre histoire et de notre foi ; le soldat le plus intrépide de notre grandeur, de notre prospérité et de notre perfectionnement social.

Permettez-moi de saluer avec enthousiasme ce magnifique élan, créé par nos évêques et nos prêtres, qui nous sauva de l'ignorance et d'une humiliante infériorité, et poussa notre jeunesse vers ces sommets lumineux, domaines des sciences et des lettres sans lesquelles il n'y a pas de vraie civilisation.

Nous ne devons pas oublier non plus, messieurs, que c'est à l'ombre du drapeau britannique que cette renaissance intellectuelle s'est accomplie, et s'est continuée de nos jours sous la protection de cette reine qui s'est montrée un modèle d'épouse, de mère, de souveraine, et qui, en nous envoyant sa fille bien-aimée, a voulu, pour ainsi dire, donner une nouvelle et gracieuse protection à cette charte de notre université qui sera un des plus beaux titres que notre souveraine puisse avoir à notre reconnaissance.

Nous devons admirer les voies de la Providence qui nous sépara violemment de notre mère-patrie toujours aimée, au moment même où ses égarements lui préparaient des malheurs et des catastrophes auxquels nous n'aurions pu rester étrangers.

Sans cette conquête de 1759 qui, suivant les vues humaines, était pour nous un désastre, à la place de cette maison de Ste-Thérèse où la science est à l'école de la foi, s'élèverait peut-être un de ces lycées d'où l'on voit sortir tant d'élèves de Voltaire.

Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi, et le séminaire de Ste-Thérèse n'a jamais dévié de la route que lui avait tracée son illustre fondateur.

Monsieur Ducharme n'est pas mort tout entier. Il a légué ses enseignements et ses exemples à tous les hommes distingués qui lui ont succédé dans la direction de cette maison.

Il revit aujourd'hui dans la personne de ces prêtres dévoués qui consacrent à la jeunesse leurs veilles et leurs labeurs ; il revit dans la personne de tous les hommes remarquables qui sont sortis de Ste-Thérèse. Il revit en la personne de ces professeurs aussi modestes que savants dont l'existence est identifiée avec la cause de l'éducation ; il revit enfin en la personne de M. le supérieur, héritier de son esprit et de ses traditions, qui conduit avec tant de tact et de sagesse le séminaire de Ste-Thérèse dans les voies de la science et de la vertu.

C'est donc un honneur que je sais apprécier que celui d'être membre de la famille " thérésienne " ; c'est un titre dont je suis fier, et l'accueil que vous me faites aujourd'hui n'est pas de nature à rendre moins vif et moins agréable le souvenir que j'avais conservé de la maison qui a été mon *alma mater*.

Je vous remercie de cette chaleureuse réception, de vos félicitations et de vos souhaits. J'en remercie messieurs les directeurs de la maison et messieurs les anciens élèves dont plusieurs furent mes professeurs, mes compagnons de classe, ainsi que tous mes amis qui ont bien voulu profiter de cette démonstration pour me témoigner leur sympathie.

Quant à vous, messieurs les élèves actuels, mes remerciements vous sont aussi acquis pour la part que vous avez prise à cette réception.

Je n'ai pas eu avant ce jour l'avantage de vous connaître intimement, mais nous n'en sommes pas moins membres d'une même famille, et à ce titre, vous pouvez voir en moi un frère aîné qui revient au logis après une longue absence, pour vivre

encore une fois pendant vingt-quatre heures de la vie commune. Permettez-moi donc de vous donner un conseil.

Vous êtes encore en pleine possession de votre vigoureuse et puissante jeunesse; mais le temps marchera, les années viendront ; elles viennent vite. Vous sortirez de cette maison pour entrer dans l'arène et pour livrer le combat de la vie. Eh bien ! souvenez-vous toujours des enseignements que vous avez reçus ici, ayez toujours l'amour du travail, le culte de l'honneur, le respect de la vertu, et vous sortirez victorieux de la lutte.

Vous êtes les héritiers du passé, vous êtes l'honneur du présent, vous êtes l'espérance de l'avenir.

Gardez intactes les traditions de Ste-Thérèse, ne démentez pas les lauriers pacifiques dont vous vous couvrez pendant vos années de collège. Ne trahissez pas la légitime confiance que nous avons en vous. Et comme je suis convaincu que c'est là votre désir et votre noble ambition, je ne doute pas qu'un jour vous ferez la gloire du séminaire, l'ornement de la société et le bonheur de la patrie.

Agréez encore une fois, monsieur le supérieur et messieurs, mes sincères remerciements ainsi que ceux de madame Robitaille, et soyez sûrs que nous conserverons toujours le meilleur souvenir de votre accueil empressé et de votre cordiale sympathie.

THÉODORE ROBITAILLE.

Après la lecture de cette adresse et la réponse si digne, d'un ton si noble, si élevé de Son Honneur, M. le supérieur du collège, M. Nantel, présenta au gouverneur et à madame Robitaille, le personnel du collège : MM. L. Charlebois, A. Sauvé, H. Lecourt, J.-B. Proulx, J. Labonté, S. Rouleau, J. de Repentigny, A. Corbeil, J. Larocque et A. Brunet, tous les messieurs présents et tous les élèves. La grande salle de réception était décorée de verdure et de drapeaux ; l'élégance et le bon goût ont présidé à ce travail.

AU RÉFECTOIRE.

Il est deux heures, et l'estomac reprend ses droits, suspendus depuis midi. M. le supérieur conduit madame Robitaille et Son Honneur au réfectoire, et

invite tous les étrangers, objet depuis le matin de sa politesse et de celle de ses confrères, à les accompagner.

Le menu qui suit montre que l'économe, M. A. Corbeil, avait voulu contenter tous les goûts et tous les appétits.

MENU DU DINER.

SOUPES.

Soupe aux huitres, Soupe aux patates, Soupe perdue.

POISSON.

Haddock bouilli avec sauce au persil.

BOUILLI.

Dinde, Poulet, Lard et Bœuf.

ROTIS, Etc.

Dinde, Poulet, Perdrix, Canard, Oie, Cœur en toilette, Poulet à la sauce blanche, Poulet à la Maringo, Rognons sautés, Pieds de sanglier, Pâtés chauds, Canards à la daube, Perdrix aux choux, Roastbeef, Sauce aux radis, Sauce au pain, Dindes désossés en galantine, Hure de sanglier, Langue de bœuf, Mouton, Sauce au baume, Pâtés aux huîtres.

PATATES.

Patates bombées, Puddings aux patates, Patates passées au riz.

DE BON GOUT.

Salade aux homards, Salade aux choux, Salade aux betteraves, Puddings aux navets, Sauce aux oignons, Sauce aux tomates, Pain de Savoie, Doigts de dame, Biscuits couverts, Biscuits au thé, Tartes aux fruits, Punchcakes, Croquignoles.

DESSERT.

Plumpuddings, Puddings à la mascarade, Charlotte russe, Pommes, Pêches, Poires, Raisin, Sucrerie, Noix piquées, Pains au lait.

LIQUEURS.

Sherry, Bordeaux, Vin de Sicile, Bière.

A ce dîner, l'hon. M. Robitaille occupait la place d'honneur ; à ses côtés étaient madame Robitaille, madame A.-P. Caron, les honorables MM. Masson, Chapleau et M. le sénateur Dumouchel. En face du lieutenant-gouverneur on avait placé ses anciens camarades de classe : MM. A. Gravel, curé de St-Janvier ; T. Dagenais, curé de St-Roch ; J. Duhamel, avocat ; L. Charlebois, curé de Ste-Thérèse ; Dieudonné Brulé, N. P., de Vaudreuil.

Puisque le nom de M. Brulé se glisse ici sous notre plume, notons à son sujet un détail intéressant. Apprenant que le collège devait donner l'hospitalité à son ami d'autrefois, à son compagnon de classe, M. Brulé réclama comme faveur de meubler l'appartement destiné au lieutenant-gouverneur. Ce privilége lui fut accordé. M. Brulé a fait les choses on ne peut mieux. Il a tout renouvelé dans la chambre du lieutenant-gouverneur, depuis la tapisserie jusqu'au tapis, en passant par un magnifique mobilier en noyer noir. On a admiré cette façon large et libérale de faire plaisir à un ami du collège.

Voici la liste des personnes présentes au dîner, dans l'ordre où elles se trouvaient à table :

Rév. A. Nantel, supérieur du sém. de Ste-Thérèse.
L'hon. Théodore Robitaille, lieut.-gouv. de la prov. de Québec.
Madame Robitaille.
Madame Caron.
M. Sheppard, aide-de-camp de Son Honnneur.
Hon. R. Masson, ministre de la milice.
Rév. Proulx, V. G., Toronto.
Hon. sénateur Dumouchel.
Hon. Chapleau, M. P. P., Montréal.
J.-Aldéric Ouimet, M. P., Montréal.
M. Charles-L. Champagne, M. P. P., St-Eustache.
M. Lecavalier, M. P. P., St-Laurent.
Rév. S. Tassé, curé de Ste-Scholastique.
Rév. M. Graton, curé de Lachenaie.
Rév. A. Thibault, curé de Chambly.

Rév. G. Thibault, curé de Longueuil.
Rév. L.-A. Charlebois, curé de Ste-Thérèse.
Rév. W.-A. Verreault, principal de l'école normale Jacques-Cartier.
M.-D. Brulé, écr, N. P., Vaudreuil.
C. Filiatrault, écr, marchand, Montréal.
Rév. J.-E. Filiatrault, ptre, collège de Montréal.
J. Gagnon, écr, M. D., Montréal.
Rév. A. Carrières, ptre, vicaire, Mascouche.
Rév. P. Pelletier, ptre, vicaire, St-Jérôme.
Rév. Od.-Frs Boudreau, ptre, vicaire, St-Timothée.
Rév. C. Ouimet, ptre, ancien curé.
Rév. Frs-X. Geoffroy, ptre, curé de Ste-Sophie.
Rév. P.-C. Dubé, ptre, curé de St-Martin, Ile Jésus.
Rév. J.-A. Thérien, ptre, chapelain, école de réforme, Montréal.
Rév. T. Kavanagh, ptre, chapelain des Srs Ste-Anne, Lachine.
Rév. R. Bonin, ptre, vicaire, village St-J.-Bpte, Montréal.
Rév. J.-O. Routhier, curé de l'Orignal.
J.-W. Mount, écr, M. D., Montréal.
Rév. T. Dagenais, ptre, curé de St-Roch de l'Achigan.
L.-O. David, écr, avocat, Montréal.
Rév. Trudelle, Lachine.
Rév. J. Lonergan, curé de Ste-Brigitte, Montréal.
Rév. J.-B. Lemonde, curé de Ste-Dorothée.
Rév. J.-G. Watier, curé de St-François de Sales.
Rév. F. Perrault, curé de Ste-Geneviève.
Rév. A. Lemay, curé de St-Marc, Rivière-Chambly.
T.-D. Thibault, écr, avocat, Ste-Thérèse.
Rév. S. Ouimet, curé de St-Jovite, Ottawa.
Rév. F.-J. Kavanagh, chapelain de la Providence, Montréal.
D. Marcil, écr, M. D., St-Eustache.
Rév. A. Labelle, ptre, curé de St-Jérôme.
Isidore Prévost, écr, Montréal.
Rév. T. St-Aubin, ptre, curé de St-Georges, Henriville.
Rév. J. Primeau, ptre, curé de Boucherville.
Rév. M. Tassé, ptre, curé de St-Lin.
Rév. F. Aubry, ptre, curé de St-Jean.
Rév. J.-O. Godin, ptre, préfet, école normale Jacques-Cartier.
Thos Robillard, écr, Montréal.
Rév. F. Lavallée, ptre, curé de St-Vincent de Paul.
A.-D. DeCelles, écr, de la "*Minerve*," Montréal.
Trefflé Ouimet, écr, avocat, Montréal.
Rév. Ed. Croteau, ptre, vicaire, Ste-Scholastique.

Rév. J.-Bte Rioux, curé de Ste-Monique.
Rév. J. Leclerc, aumônier du pénitencier, St-Vincent de P.
Rév. J.-D. Michon, ptre, curé de St-Charles.
Rév. M.-J.-E. Chevigny, ptre, curé de la Pointe-Claire.
G.-Alp. Nantel, écr, avocat, Montréal.
Louis Labelle, écr, chantre, St-Jérôme.
L.-Chs Demers, écr, M. D., Pointe-à-Gatineau.
Rév. T.-Nap. Lemoyne, ptre, Ste-Brigitte.
F.-R. Danis, écr, Plattsburgh, E.-U.
L.-C. Lebœuf, écr, avocat, Montréal.
Ed. Ouimet, écr, M. D., Ste-Rose.
Rév. H. Carrières, curé de Sherrington.
J. Duhamel, écr, avocat, Montréal.
Rév. A. Gravel, curé de St-Janvier.
Rév. L. Turcotte, curé de l'île Perrot.
Rév. J. Piché, curé de Terrebonne.
Rév. P. Fortin, curé de St-Basile.
Rév. N.-Z. Lorrain, prêtre de l'évéché, Montréal.
Rév. J.-B. Cousineau, ptre, curé de St-Louis de Gonzague.
M. Branchaud, écr, avocat, Montréal
Rév. F.-X. Bourbonnais, ancien curé, Varennes.
Rév. Alp. Séguin, curé de Ste-Cunégonde.
Rév. J. Hardy, curé de St-Mathias.
L'abbé Palin, ptre S. S., collège de Montréal.
Rév. L.-J. Dozois, curé de St-Jean-Baptiste, Montréal.
Rév. A. Jodoin, curé de St-Sauveur.
Rév. E. Demers, curé de Ste-Anne des Plaines.
Rév. J.-J. Desautels, curé de Ste-Rose.
Rév. O. Monette, curé de St-Barnabé.
Rév. A. Carrières, vicaire.
Rév. S. Lonergan, ptre, du séminaire de Ste-Thérèse.
Rév. J. Malette, vicaire.
T.-A. Savard, écr, E. M., St-Eustache.
M.-G. Demers, Ste-Geneviève.
A.-B. Pilet, écr, M. D., Ste-Geneviève.
G.-A. Prévost, écr, avocat, Montréal.
Chs-L. Champagne, écr, avocat, Ste-Scholastique.
A. Hurtubise, écr, marchand, Montréal.
C.-A. Rochon, écr, avocat, Montréal.
H. Filion, écr, avocat, Ste-Scholastique.
M.-M. Gaudet, écr, M. D., Ste-Thérèse.
J. Leclaire, écr, M. D., St-Lin.
J. Lecavalier, écr, M. D., St-Laurent.

Rév. F.-X. Sauriol, curé de Ste-Adèle.
Rév. T. Pepin, curé de St-Antoine abbé.
Rév. J. St-Aubin, curé de St-Norbert.
Rév. J.-B.-A. Cousineau, curé, Piopolis.
A. Laberge, écr, Montréal.
H. Filiatrault, écr, M. D., St-Timothée.
Rév. A. Sauvé, professeur de musique, Ste-Thérèse.
Rév. J.-B. Proulx, professeur de rhétorique, Ste-Thérèse.
Rév. J. Labonté, procureur au séminaire de Ste-Thérèse.
Rév. S. Rouleau, professeur de philosophie, Ste-Thérèse.
Rév. J. de Repentigny, professeur de sciences, Ste-Thérèse.
Rév. A. Corbeil, économe au séminaire de Ste-Thérèse.
Rév. Chs LaRocque, professeur de belles-lettres, Ste-Thérèse.
Rév. N. Brunet, assistant-procureur, Ste-Thérèse.

L'APRÈS-DINER.

Le lieutenant-gouverneur, en acceptant l'invitation des messieurs du séminaire de visiter le collège, leur fit savoir qu'il désirait passer vingt-quatre heures d'une journée d'écolier, comme au bon vieux temps. On venait de remplir le premier article du programme, un dîner sans discours. Le second allait commencer: une promenade dans le village, toujours comme au bon vieux temps. Donc, vers quatre heures, après l'heure de la classe, la communauté fit une promenade, et parmi les promeneurs se trouvait l'hon. M. Robitaille dans les rangs des écoliers, ayant pour compagnon de marche un ancien condisciple, M. Joseph Duhamel. La musique du collège accompagne la promenade à travers le village. On rentre au collège vers cinq heures. Vous voyez que c'est une promenade sérieuse.

UN INCIDENT.

Il était venu à Ste-Thérèse une foule immense des paroisses voisines. Nombre des excursionnistes croyaient à une démonstration politique et se montraient désappointés de ne pas entendre de discours. M. Cha-

pleau dut paraître au balcon de l'édifice du marché pour expliquer à ces excursionnistes que la démonstration du jour était une fête de famille d'où la politique était exclue.

LA SOIRÉE.

Son Honneur est installé au collège tout comme au temps de jadis, dans la chambre meublée par M. Brulé. Il veut être écolier pour vingt-quatre heures ; et il l'est, avec certaines modifications que nous n'avons pas besoin d'indiquer, et que je n'engagerai pas ses camarades d'hier à réclamer avant d'être lieutenant-gouverneur.

A huit heures feu de joie sur le coteau. Un immense amas de bois, mis en feu, projette ses feux sur le collège, pendant que celui-ci montre sa coupole, sa tourelle et toutes ses fenêtres illuminées. Les derniers feux s'éteignent et nous rentrons dans la grande salle où nous attend une *soirée dramatique et musicale.* La musique, c'est la fanfare du collège qui nous la fournit. La partie littéraire, ce sont les élèves dont les noms suivent :

MM. Olaüs Thérien, Pierre Leclerc, F.-X. Demers, Sylvio Corbeil, Amédée Godin, Télesphore Lord, Théophile Campeau.

Ils sont acteurs dans une pièce de circonstance, dans laquelle les divers incidents de la carrière de l'honorable monsieur Robitaille sont racontés avec une entente parfaite de la science dramatique. Cette pièce est charmante et nous y avons pris un grand intérêt. Les jeunes acteurs, pleins d'assurance en présence d'un de leurs *anciens,* s'acquittèrent de leur tâche avec talent.

Un discours de M. Louis Bertrand, remerciant l'hon. M. Robitaille et madame Robitaille d'avoir accepté l'invitation de M. le supérieur, vient terminer la séance.

(Ici finit le compte rendu de la *Minerve.*)

LE LENDEMAIN.

Le lendemain, la messe de communauté eut lieu à 8 heures ; elle fut dite par M. S. Tassé, curé de Ste-Scholastique, qui était directeur du séminaire, alors que l'hon. M. Robitaille faisait son cours d'études. En avant des élèves, à l'entrée du chœur, sur quatre prie-Dieu, étaient agenouillés Son Honneur, madame Robitaille, madame Caron et le capitaine Sheppard. L'orgue sut trouver ses accords les plus doux, et les écoliers leur plus belle voix : on chanta ces vieux cantiques, toujours nouveaux, qui ont charmé les oreilles de notre jeunesse et qui répandent dans l'âme comme un parfum de piété et d'antiquité. Après la messe, le lieutenant-gouverneur fit une promenade dans les cours de récréation, au verger, au bosquet d'érables, dans les allées sombres et ombreuses, prenant un visible plaisir à revoir ces environs du collège qu'il avait parcourus si souvent dans un temps déjà bien loin dans le passé. Au déjeuner il voulut être servi des mêmes plats que les écoliers, délicate attention qui n'est pas passée inaperçue de la part de ceux qui en étaient l'objet. Vers dix heures eut lieu une visite à la salle d'étude avec les écoliers à leurs pupitres ; puis Son Honneur fit le tour de chaque classe, où il voulait saluer chaque professeur à la tête de ses élèves. Il était accompagné de madame Robitaille et d'une vingtaine de prêtres qui se trouvaient encore dans la maison. La fanfare ne fut pas oubliée ; elle reçut Son Honneur dans la salle de musique au son des instruments. A onze heures, réunion dans la grande salle où le grand chœur, sur le désir qu'en avait manifesté Son Honneur, chanta la cantate connue sous le nom de "Chanson de la fin de l'année". Elle fut composée en 1849 par les RR. PP. jésuites qui avaient alors la direction du collège : les paroles sont du rév. P. Saché, et la musique du rév. P. Cicateri. Depuis,

d'année en année, chaque distribution de prix l'a entendu répéter ; elle est devenue légendaire parmi les élèves. Le chant terminé, Son Honneur, avec une émotion dont il pouvait à peine se défendre, parla aux élèves du plaisir qu'il avait éprouvé en revoyant son *alma mater*, après vingt-sept ans d'absence, de sa reconnaissance pour une réception aussi cordiale, de l'obligation qu'ils avaient de bien mettre à profit les études de leur jeunesse, les sacrifices de leurs parents, les soins et les sollicitudes de leurs directeurs ; puis il termina en accordant un grand congé, remarquant que si par le passé, comme il avait cru le comprendre à la séance de la veille, il y avait eu des congés de *saiés*, il espérait que celui-ci ne subirait pas le même sort. (*Applaudissements.*) Madame Robitaille ajoute que pour sa part elle aussi donne un congé, mais un immense grand congé sans cloche du réveil au coucher. (*Applaudissements trois fois répétés.*) La fête tirait à sa fin. A 1 heure P. M., le train express d'Ottawa emportait vers Montréal madame Robitaille, madame Caron et le capitaine Sheppard ; à 3 heures Son Honneur partait en voiture en compagnie de M. Lacoste, avocat, bâtonnier du barreau de Montréal. Les écoliers, rangés sur deux lignes devant le portique de la maison, saluèrent le départ de l'honorable visiteur par trois formidables *hourras ;* puis, dans un demi silence, ils reprirent le chemin de leurs cours, joyeux, contents, rappelant en d'interminables conversations les différents incidents du jour et de la veille. Cette visite fera époque dans leurs années collégiales, et restera un des beaux souvenirs de leurs études. De leur côté, les directeurs sont sensibles à l'honneur qui leur a été fait, et ils sont heureux de la sympathie et de l'intérêt que, en cette circonstance, tous les anciens élèves ont témoigné à leur commune "alma mater."

VISITE AU COUVENT.

Le soir du 30 septembre, vers six heures, Son Honneur et madame Robitaille firent une visite au couvent. A leur entrée, une jeune enfant vint gracieusement offrir un bouquet à madame Robitaille en lui récitant ces vers :

Bien des fois, sur votre passage,
Madame, on sèmera des fleurs ;
Jamais vous ne verrez de cœurs
Aussi constants et moins flatteurs.
Souriez donc à ce bouquet,
Regardez la petite fille,
Madame, qui se fait gentille
Pour vous faire un bien beau souhait.

Son Honneur eut aussi un souhait de bonheur de la bouche d'une seconde enfant :

Puisse le Ciel, à ma prière,
Vous donner beaucoup de bonheur !
Que le lieutenant-gouverneur
Règne sur nous avec douceur,
Et se fasse aimer comme un père !

La révérende sœur supérieure, sœur Ste-Adélaïde et les autres religieuses furent présentées à monsieur et madame Robitaille ; puis l'on passa à la salle de réception, décorée avec goût de verdure et de fleurs.

Les élèves étaient rangées au fond de la salle ; après un chant de circonstance, l'une d'elles, mademoiselle Azilda Dubois, lut l'adresse suivante :

A Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

HONORABLE MONSIEUR,

Béni soyez-vous pour l'extrême bonté qui vous a conduit en ces lieux ! Souvent, nous avions entendu parler de l'honorable gouverneur ; mais jamais nous n'avions rêvé voir si haut personnage. Aujourd'hui, ce n'est pas un rêve, c'est une vérité que

le premier représentant de Sa Majesté dans notre province a daigné franchir le seuil de ce couvent ; nos murs le possèdent, nos yeux le contemplent, nos cœurs se dilatent en sa présence.

Chacun sur la terre a ses jours de calme, ses jours d'orage, et les grands comme les petits sont sujets à l'instabilité. On dit que leur bonheur consiste à répandre des bienfaits, et que leur malheur est de ne point rencontrer toujours la vérité. Ici, honorable monsieur, vous n'avez point à redouter un faux alliage. Jouissez à l'aise du bonheur que vous apportez ; car vous nous rendez heureuses, et cette assurance de notre part est l'expression d'une pure franchise.

Honorable monsieur, vous avez sur nous des droits incontestables. Outre ceux que vous donne la position distinguée que la Providence vient de vous faire, il en est un autre plus encourageant pour nous et néanmoins cher à nos cœurs. N'êtes-vous pas allié à la Congrégation Notre-Dame ? Oui ; depuis le jour où votre sœur chérie s'enrôla sous la bannière de Marguerite Bourgeoys, votre nom figure avec honneur dans les archives de cet institut ; et vos éminentes qualités nous rendent encore plus précieuse la mémoire de notre bonne tante St-Adolphe, de même que l'éclat de ses vertus ne peut manquer, sans doute, de vous ennoblir davantage.

A ces titres, honorable monsieur, nous vous rendons un double hommage... Nous bénissons votre passage au milieu de nous ; nous chérissons à jamais votre souvenir.

Merci ! mille fois merci de votre bienveillance. Si, au milieu des roses qui croissent sous vos pas, vous rencontrez parfois de cruelles épines ; si la tromperie, la duplicité, vous tendent des piéges, dites-vous à vous-même : A la Congrégation, au couvent de Ste-Thérèse en particulier, j'ai des cœurs loyaux et sincères qui me sont vraiment attachés, qui prient pour moi, et dont les prières, unies à celles d'une sœur bien-aimée, ont un accès facile auprès du Très-Haut.

Dieu bénisse, honorable monsieur, les succès de votre administration. C'est le souhait de nos cœurs reconnaissants et respectueux."

Immédiatement suivit une autre élève, mademoiselle Palmire Naubert, qui lut ces paroles à l'adresse de madame Robitaille, en lui présentant un bouquet de fleurs :

Madame,

Vous aussi soyez la bienvenue ! Vous aussi recevez l'hommage de notre reconnaissance, et daignez accueillir cet humble tribut emblématique, comme gage des sentiments qui se pressent dans nos jeunes cœurs.

Le parfum de ces fleurs passera ; mais ce qui ne passera point, c'est la mémoire de ce jour, embelli par votre gracieuse visite. Cette mémoire sera, pour chacune de nous, un antidote bienfaisant contre les aridités de l'étude et les petites peines de la vie ; elle nous stimulera puissamment à la piété et à la pratique de tous nos devoirs.

Dieu vous bénisse, madame ! qu'il vous accorde de répandre en bien des cœurs, la pure jouissance dont vous inondez en ce moment les élèves de Ste-Thérèse !

Son Honneur répondit :

A madame la supérieure et aux dames de la " Congrégation Notre-Dame " de Ste-Thérèse.

MESDAMES,

Je vous remercie bien sincèrement de votre gracieuse adresse et des sentiments si flatteurs dont elle est pour moi l'expression. La bienveillance que je rencontre ici partout m'est infiniment précieuse, et soyez sûres que j'en garderai un souvenir contre lequel les années seront impuissantes.

Chacun sur la terre, me dites-vous, a ses jours de calme et d'orage, et les grands comme les petits sont sujets à l'instabilité. Tout le monde a éprouvé la vérité de ces paroles. Mais votre communauté échappe à la loi commune. C'est ici, en effet, le séjour de la paix constante et de l'immuable stabilité, c'est ici l'asile de la prière, de l'éducation et de la charité ; et dans cette paisible retraite on n'entend que l'écho affaibli des luttes et des tempêtes extérieures. C'est donc avec d'autant plus de joie que je reçois l'assurance de votre sympathie, car je puis être sûr qu'elle restera toujours la même, que rien ne pourra l'altérer, et que suivant votre expression, à la " Congrégation " de Ste Thérèse, je trouverai toujours des cœurs amis et dévoués, il y aura toujours des âmes pieuses qui prieront pour le succès de mon administration en même temps que pour le bonheur de notre chère patrie.

Je suis heureux et fier de la parenté que vous avez constatée entre la " Congrégation Notre-Dame " et moi, et malgré les

tristesses de la séparation, je rends grâce à ma sœur St-Adolphe de m'avoir uni à votre communauté par ce nouveau lien d'amitié. L'homme le plus modeste ne pourrait s'empêcher d'être orgueilleux d'une telle parenté, et, pour ma part, j'avoue franchement que je suis tout disposé à en tirer vanité.

Permettez-moi d'être l'interprète des sentiments de madame Robitaille en vous offrant ses remerciements pour vos bonnes paroles à son adresse, et soyez sûres que nous nous rappellerons toujours avec plaisir la réception qui nous a été faite à la "Congrégation Notre-Dame" de Ste-Thérèse.

THÉODORE ROBITAILLE.

LA SÉANCE DU SOIR.

PROGRAMME.

FANFARE	*Vive la Canadienne.*
"Vivat dulcis Alma Mater"	*Grand Chœur.*
Le Renard et le Bouc (Fable)	*Orphéon.*
Dialogue de circonstance	*Sept élèves.*
Les Ecoliers en vacances (extrait d'opéra)	*Grand Chœur.*
Le Sabotier (chansonnette)	*Tous les élèves.*
Discours	*L. Bertrand.*
La Marche des Croisés	*Grand Chœur.*
FANFARE	*God Save the Queen.*

Les portes de la salle des séances s'ouvrirent à 9 heures, la fanfare faisant entendre l'air national : *Vive la Canadienne !* Sur le frontispice du théâtre, éclairé par vingt jets de lumière, brillait la devise de Son Honneur : *A ciel ouvert.* M. le supérieur présidait, ayant à ses côtés Son Honneur et madame Robitaille. La plupart des anciens élèves avaient bien voulu rester jusqu'à cette heure avancée pour assister à ce couronnement de la journée. La grande salle était remplie d'une foule nombreuse et sympathique. Chaque fois qu'il était fait allusion, soit directement, soit indirectement, au noble visiteur,

surtout quand on lut le *palmare* de 1853, des salves d'applaudissements couvraient la parole de l'orateur. Les révérends A. Sauvé et J.-B. Proulx avaient préparé, le premier, la partie musicale de cette séance, le second, la partie littéraire. *Vivat dulcis Alma Mater !* est un chant composé pour la circonstance. Le petit opéra, "*Les Ecoliers en vacances*," est imité de Giroflée-Girofla, dont on connaît la musique variée, légère, vive et entraînante. La "*Marche des Croisés*" fait contraste avec ses accents mâles, solennels et grandioses. On aime à voir dans "*Le Renard et le Bouc*" un chant plein d'harmonie imitative qui rend bien toute la finesse et la naïveté de la fable du bon La Fontaine. L'auditoire enfin paraît goûter d'une manière toute particulière la chansonnette "*Le Sabotier*." M. Sauvé lui-même chante le couplet ; tous les élèves en chœur répètent le refrain avec accompagnement de basses : il y a dans cette union de toutes les voix d'une communauté, l'entrain, le bon vouloir et la gaieté d'une fête de famille.

Le dialogue et le discours sont publiés ci-dessous.

VIVAT DULCIS ALMA MATER !

Au loin vibrez sous vos ombrages,
Vibrez, échos de nos bocages ;
Résonnez, plaines de l'éther ;
Tout chante ici dans la liesse,
Dans les transports de l'allégresse :
Vivat dulcis Alma Mater !

Il partit jeune encor sur la mer de ce monde,
Plein de projets brillants, de courage et d'espoir,
Lançant vers l'inconnu sa barque vagabonde
Loin des rives en deuil du maternel manoir.
Vingt ans passés, guidé par la reconnaissance
Et le doux souvenir de ses jours d'écolier,
Il vient de cette plage où coula son enfance
Revoir avec bonheur le port hospitalier.

Comme Ulysse autrefois, poursuivant la sagesse,
Il visita les mœurs de cent peuples divers.
Il vit du vieux Québec l'antique forteresse
Et du golfe géant les monts nus et déserts ;
Il vit dans sa splendeur ce royal promontoire
Que baigne l'Ottawa bouillonnant en ses bords.
Partout, dans leurs conseils, et forum et prétoire
De ses avis puissants ont requis les supports.

Que le Ciel, lui disait sa mère bienveillante,
Enfant, veille sur toi : l'abîme a tant d'écueils,
On court tant de périls sur la vague écumante ;
Ses flots ont englouti tant de jeunes cercueils !
Dissipe tes frayeurs aujourd'hui, tendre mère ;
Tes conseils et ta foi l'ont sauvé de tout mal ;
Sur ce vaisseau bénit que suivait ta prière
Il partit jeune mousse, il revient amiral.

LES ÉCOLIERS EN VACANCES.

Personnages : MARCHETERRE, *le chef de la famille, qui, sur la demande de Victor, a invité les écoliers ;* VICTOR, *fils de Marcheterre, écolier ;* GUSTAVE, *fils aîné de Marcheterre, sage et ennemi du bruit. — Sept écoliers qui font des solos.—Chœur des écoliers.*

I. CHŒUR DES INVITÉS.

Chœur des écoliers, Nous voici, monsieur Marcheterre,
Bien portants, frais et joyeux,
Et tous très disposés à faire
Honneur à vos mets savoureux.

Premier écolier, Moi, je suis élémentaire ;
Deuxième écolier, Et moi l'enfant de chœur ;
Troisième écolier, Moi, versificateur.
Marcheterre, Je suis votre humble serviteur.
Quatrième écolier, Moi, je sors de la rhétorique,
De fin savoir, oui, je me pique.
Cinquième écolier, Moi, je suis orateur.
Sixième écolier, Moi, je suis humaniste,
Toujours le premier à la liste.

Septième écolier, Moi, je suis un brillant acteur.
Marcheterre, Je suis votre humble serviteur.

Plusieurs écoliers, Et nous, nous sommes les gamins,
Gais jeunes hommes fort malins
Aimant les gaillardises,
Et venus tout exprès
Pour dire, avant, pendant, après,
Pour dire et faire des sottises.

Marcheterre, Ces gars me feront mourir de peur.
Je suis votre humble serviteur.

Chœur des écoliers, Nous voici, monsieur Marcheterre,
Bien portants, dispos et joyeux ;
Et tous très disposés à faire
Honneur à vos mets savoureux.

II.—Duetto.

Gustave, Non, ça n'peut pas durer comme ça.
Marcheterre, O mon fils, fais silence.
Gustave, Ça m'est égal.
Marcheterre, N'irrite pas leur turbulence.
Gustave, J'm'en fich' pas mal.
Marcheterre, Ne veux-tu pas crier comme ça ?
Gustave, Non, ça n'peut pas durer comme ça.
Marcheterre, Oh ! la la, oh ! la la.
Gustave, Non, papa, non, papa !

Gustave, Si vous croyez que ça m'amuse,
Votre bonté s'abuse ;
Mon cher papa, vraiment
Vous vous trompez absolument.
J'ai la tête rompue
De ce bruit de cohue.
Ce n'est pas pour cela
Que Victor nous les invita.
Je ne suis plus neuf à mon âge,
Je sais bien que l'usage,
Que l'usage n'est pas
D'agir ainsi dans pareil cas.
Beugler tous les tons de la gamme,
C'est contraire au programme,
Ce n'est pas pour cela
Que Victor nous les invita.

Gustave, Non, ça n'peut pas durer comme ça.
Marcheterre, O mon fils, fais silence.
Gustave, Ça m'est égal.
Marcheterre, N'irrite pas leur turbulence.
Gustave, J'm'en fich' pas mal.
Marcheterre, Ne veux-tu pas crier comme ça ?
Gustave, Non, ça n'peut pas durer comme ça.
Marcheterre, Oh ! la, la, oh ! la, la.
Gustave, Non, papa, non, papa !

III.—Chanson avec Chœur.

Chœur des écoliers, Nos ancêtres étaient sages
Quoi qu'en disent bien des gens ;
Respectons tous les usages
Qu'on avait au bon vieux temps.

Victor, Ils aimaient le badinage
Dans leurs jours d'amusement,
Egayant leur entourage
De plaisirs et d'agrément ;
Ils vivaient dans leur ménage,
Joyeux, heureux et contents,
Sans bruit, ni cris, ni tapage :
Ah ! c'étaient de braves gens.

Chœur des écoliers, Nos ancêtres étaient sages
Quoi qu'en disent bien des gens ;
Respectons tous les usages
Qu'on avait au bon vieux temps.

IV.—Galop.

Chœur des écoliers, Ecoutez cette musique,
Et ce refrain bacchanal ;
Entraînante et frénétique,
C'est la musique du bal.

Sixième élève, Le bal, c'est la pétulance,
En avant, tous à la danse.
Marcheterre, En avant, venez danser.
Chœur des écoliers, En avant, venez sauter.
Gustave, Quand cesserez-vous ce vacarme ?
Plusieurs, Pas de bruit.
Gustave, Ce bruit d'enfer, cette alarme ?
Plusieurs, A minuit.

Chœur des écoliers, Ecoutez cette musique,
Et ce refrain bacchanal ;
Entraînante et frénétique,
C'est la musique du bal.

DIALOGUE.

PERSONNAGES :

OLAUS,—*Personnage principal, l'homme à la gazette.*
SILVIO,—*Le sage de la bande.*
PIERRE, AMÉDÉE, TÉLESPHORE, } *Elèves sages et tranquilles.*
XAVIER, THÉOPHILE, } *Elèves espiègles et taquins.*

(*Olaüs* entre agitant à sa main une gazette déployée ; *Silvio*, *Pierre*, *Amédée*, *Télesphore*, *Théophile* et *Xavier* sont sur le théâtre.)

Olaüs.—Bonne nouvelle, mes amis, bonne nouvelle.

Théophile.—Cache ta gazette, cache, cache ; si le directeur la voit, il va la confisquer.

Xavier.—Et il pourrait avec elle, aussi, te confisquer toi-même.

Olaüs.—Bonne nouvelle, mes amis, j'ai à vous apprendre une bonne nouvelle.

Pierre.—Le conseil aurait-il voté les subsides?

Olaüs.—Bon ! en voilà une question ! Est-ce que je me mêle de politique, moi ? Bonne nouvelle, vous dis-je. Devinez donc ?

Théophile.—Je l'ai trouvé. C'est congé mardi.

Xavier.—Oui, un des congés salés, de l'année dernière.

Olaüs.—Eh bien ! oui, un congé ! Est-ce que maintenant la gazette s'occupe de congés ?

Théophile.—Pourquoi pas ?

Xavier.—Elle pourrait s'occuper de cho--s pires.

Olaüs.—Un congé !.... un congé ! mieux que ça, je pense.

Amédée.—M. de Lesseps a commencé le percement de l'isthme de Panama ?

Olaüs.—Mieux que ça.

Télesphore.—L'Afghanistan est envahi, et Caboul est tombé au pouvoir des Anglais ?

Olaüs.—Mieux que ça.

Pierre.—On a trouvé le secret de fermer le détroit de Belisle?

Olaüs.—Mieux que ça, vous dis-je, mieux que ça. Je vois bien que vous ne le devinerez jamais; je vous le donnerais en dix, en vingt, en cent, que vous ne tomberiez pas dessus.—Je vais vous la lire, cette bonne nouvelle, écoutez-la bien. (Il crache, tousse, se mouche.)

Théophile.—Hein! hein! il lui en faut des cérémonies.

Xavier.—Ce que c'est que d'être savant, d'avoir appris le français, l'anglais, le grec et le latin, les belles-lettres, la rhétorique, la philosophie.........

Théophile.—Et la gazette, dis donc. De toutes les matières, c'est bien celle-là sur laquelle Olaüs est, sans contredit, le plus fort.

Olaüs (solennellement commence à lire dans la gazette même). "Nous sommes heureux d'apprendre qu'il se prépare une " grande fête au séminaire de Ste-Thérèse, pour le 30 courant, à " l'occasion de la visite de Son Honneur le lieutenant-gouver- " neur de la province de Québec."

Amédée.—Ah! certes!

Olaüs.—" Le révérend M. A. Thibault, curé de Chambly et " l'un des professeurs de l'hon. M. T. Robitaille, ainsi que le " révérend M. L.-A. Charlebois, curé de Ste-Thérèse, et D. Brulé, " écr, N. P., de Vaudreuil, deux de ses compagnons de classe, " étaient hier les hôtes de Son Honneur à Spencer-Wood. Ces " messieurs étaient délégués par le séminaire de Ste-Thérèse " auprès du lieutenant-gouverneur pour l'inviter à visiter l'ins- " titution qui est son *alma mater*.

" Son Honneur, ayant accepté avec empressement, se rendra " à Ste-Thérèse, le 30 courant."

Tiens, comme vous voilà surpris, figés, stupéfaits tous ensemble. Que dites-vous, maintenant?

Silvio.—Je dis qu'en effet c'est une belle, une grande et heureuse nouvelle.

Olaüs.—Je vous le disais.

Pierre.—Cette visite fera époque dans les annales de cette maison.

Amédée.—Un gouverneur à Ste-Thérèse, ce sera un événement qui, dans le monde écolier, se transmettra d'année en année, de génération en génération.

Télesphore.—L'occasion de cette visite réunira, sans doute, plusieurs des anciens élèves et des anciens professeurs; ils viendront, avec bonheur et avec orgueil, serrer la main à leur con-

disciple et à leur pupille d'autrefois. Nos directeurs seront glorieux de recevoir sour leur toit un hôte aussi distingué.

Silvio.—Et nous, les élèves d'aujourd'hui, nous ne manquerons pas, en cette circonstance, de tirer du spectacle qui nous sera donné un mobile d'encouragement, une leçon de travail et un levier de succès.

Théophile.—Sans compter que cette visite nous apportera un grand congé.

Xavier.— Que dis-tu ? Un congé ! nous en aurons deux, j'espère bien ; trois, quatre.

Théophile.— Dans le passage qu'Olaüs vient de nous lire, il y a un mot que je n'ai pas compris : *alma mater.* Toi, Xavier, qui es au cours latin, explique-moi donc cela.

Xavier.— Rien de plus facile. *Mater*, comme *auster, austri*, est un nom masculin de la seconde déclinaison, *mater, matri*, qui veut dire *mère. Alma* vient de l'adjectif *alma*, qui se décline aux trois genres *alma, almum, alma,* et veut dire *bienfaisant.* Le tout se traduit en bon français par ces deux mots : *Mère bienfaisante.*

Théophile.— Alors, pourquoi dire d'une institution, qu'elle est une *alma mater ?*

Xavier.— C'est bien simple, parce que c'est son nom.

Théophile.— Oui, mais pourquoi est-ce là son nom ?

Xavier.— Pourquoi ?... pourquoi ?... cette question : pourquoi ?... Pourquoi t'appelles-tu *Théophile ?...* Eh bien ! c'est de même pour *alma mater.*

Théophile.—Non, il doit y avoir une autre raison.

Xavier.—Il n'y en a pas.

Théophile.—J'en appelle à Silvio.

Silvio.—Sans doute, Théophile est dans le juste. Il existe une raison qui a une bien belle signification. Voici : c'est que cette institution remplit, auprès des enfants qui lui sont confiés, l'office d'une bonne mère. Elle développe et augmente en eux la vie intellectuelle ; elle élève leur esprit, forme leur cœur ; elle leur dispense toutes les connaissances de l'instruction, les trésors de la morale et les mystères de la foi. Ils coulent le beau temps de leur jeunesse à l'ombre de ses ailes ; elle ne cesse de les entourer de sa tendresse, de ses soins et de sa vigilance ; et lorsqu'ils doivent la quitter, elle les suit encore de sa pensée et de son affection dans les diverses carrières qu'ils parcourent. Après tant de bienfaits répandus, cette institution ne mérite-t-elle pas à juste titre le nom de *mère bienfaisante, alma mater ?*

Théophile.—Ah! voilà qui est satisfaisant, du moins. Voilà une explication large, riche et profonde.

Xavier.—C'est ce que je disais aussi; mais tu ne voulais pas comprendre.

Théophile.—Si j'ai bien compris, Son Honneur l'honorable Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été élève du séminaire de Ste-Thérèse.

Pierre.—Sans doute, tu as bien compris.

Xavier.—Quoi! comme nous il a passé de longues heures ennuyeuses et ennuyantes, à l'étude, en classe, sur les mêmes bancs!

Pierre.—Oui, et ce doit être pour nous un motif de légitime fierté. Mais il n'est pas dit que l'étude et la classe lui soient apparues, comme à toi, sous un jour aussi triste et aussi sombre.

Théophile.—Quoi! comme nous il a joué dans ces mêmes cours, sous l'ombrage des mêmes arbres, et c'est si plaisant, Xavier, par un jour de grand congé.

Pierre.—Il est bien probable, plus que probable.

Xavier.—Quoi! comme nous il a sué sang et eau pour trouver, comme qui dirait des énigmes, dans Horace et dans Tacite, pour tourner élégamment une phrase latine qu'il ne comprenait pas!

Silvio.—Oui, mon cher Xavier, il a traduit les auteurs; il a fait des thèmes et des versions; et, entre parenthèse, chose assez extraordinaire, au témoignage de ses maîtres, il n'a jamais fait de ratures, ni de ce que nous appelons des *barbeaux*. Oui, comme nous il a parcouru le cercle des études classiques, et ce sont ces études d'une jeunesse sérieuse qui ont préparé les succès de sa vie publique.

Théophile.—Je serais curieux de savoir comment les écoliers de ce temps-là travaillaient.

Xavier.—Je serais curieux de savoir si, de même qu'il est arrivé aux premières places parmi ses concitoyens, l'honorable Robitaille occupait les premières places au milieu de ses condisciples.

Olaüs.—Il est bien facile, messieurs, de satisfaire sur ce point votre curiosité. Aussitôt que j'eus lu, sur la gazette, l'heureuse nouvelle que je viens de vous communiquer, j'ai fait des recherches pour réunir le plus de documents possible sur les antécédents du visiteur distingué qui passera bientôt au milieu de nous. Voici, pour commencer, un *palmare* de 1853. L'honorable Robitaille terminait alors sa rhétorique.

Amédée.—Montre donc. Ah ! c'est un document curieux, un document précieux.

Théophile.—Eh bien ! dis dons, a-t-il eu des prix ?

Amédée.—Liste des prix distribués aux élèves du petit séminaire de Ste-Thérèse, le 8 de juillet, 1853. En rhétorique, Excellence, 1er prix, T. Robitaille.

Théophile.—Ce n'est pas si mal. En composition française ?

Amédée.—Composition française ? 1er prix, T. Robitaille.

Pierre.—En thème latin ?

Amédée—1er prix, Robitaille.

Télesphore.—En version latine ?

Amédée.—1er prix, Robitaille.

Pierre.—En thème anglais ?

Amédée.—1er prix, Robitaille.

Télesphore.—En version anglaise ?

Amédée.—1er prix, Robitaille.

Théophile.—Sapristi, il a bien remporté tous les prix ?

Xavier.—Il n'en a pas laissé à ses voisins.

Olaüs.—Sur dix matières qu'il y avait, cette année-là, en rhétorique, l'hon. Robitaille a pris, pour sa part, six premiers prix et quatre seconds prix. Du quel d'entre nous pourrait-on en dire autant ?

Théophile.—Ce n'est pas toujours de moi.

Xavier.—Ni de moi, non plus.

Olaüs. — Messieurs, puisque le lieutenant-gouverneur a été élève de cette maison, vous comprenez qu'à l'occasion de cette visite (et c'est là la pensée qui m'a amené auprès de vous, il n'y a qu'un instant), vous comprenez qu'il nons incombe à nous, élèves actuels, frères puînés d'un gouverneur, qu'il nous incombe, dis-je, un devoir sérieux, important et solennel. Resterons-nous les bras croisés, au milieu de l'agitation générale ? Non, messieurs, non. Nous avons notre part à jouer dans ce concert de joie et d'allégresse.

Silvio.—Bien pensé ! En effet, il est de notre devoir de faire, aussi bien qu'il nous sera possible, les honneurs de ces lieux à l'hôte honorable qui passera tout un jour sous le toit de notre commune *alma mater*, et de lui présenter, par des témoignages extérieurs, l'expression de nos hommages et de notre respect.

Pierre.—Pour moi, je propose que l'on fasse force musique ; que l'on mette à contribution tous les cornets, trombones, barytons et tambours de la maison, un vrai vacarme d'enfer ; et que l'on joue, comme disent les gazettes, les plus beaux morceaux de notre répertoire.

Tous.—Bravo ! bravo !

Théophile.—N'y aurait-il pas moyen de sortir, du grenier et de l'oubli, le vieux serpent ?

Xavier.—Peut-être Son Honneur l'a-t-il connu. Les anciens disent qu'autrefois le dit serpent jouait dans la bande un rôle important.

Amédée.—Moi, je propose qu'on n'oublie pas la musique vocale; que le grand chœur exerce ses plus belles chansons; que l'on compose un chant spécial en l'honneur de la visite; enfin, et surtout, qu'on répète cette chanson si belle, qui réveille tant d'émotions et de souvenirs, la chanson de la fin de l'année :

La, la, la, nous voilà,
Ah ! quel beau jour de fête !

Tous.—Bravo ! bravo !

Théophile.—Ce sera, vraiment, à se croire à la fin de l'année. Vivent les vacances !

Xavier.—Quel dommage que George ne soit pas ici pour nous chanter son petit mouton qui faisait *bè*.

Télesphore.—Moi, je propose que l'on monte une brillante illumination, depuis la cave jusqu'au dôme, jusqu'au sommet de la girouette de la tour nouvelle. Il faut qu'on sache au loin que nous sommes en joie et en liesse. Et ces vives clartés, au milieu des ténèbres, seront l'emblème du rayonnement de bonheur qui illuminera nos cœurs.

Théophile.—Hum ! hum !

Xavier.—Hum ! hum ! hum ! !

Théophile.—Et moi, je propose qu'une humble adresse soit présentée à Son Honneur, le priant de suspendre pour trois jours la règle du travail et du silence.

Xavier.—Je seconde la motion.

Olaüs.—Messieurs, Xavier vient de prononcer le mot adresse ; je le saisis au vol. Il nous faut une adresse ; il faut que quelqu'un d'entre nous se charge d'en faire une, pour la présenter à Son Honneur au nom de nous tous. D'ailleurs, elle sera facile à composer, il n'aura qu'à laisser parler la voix de son cœur et de sa reconnaissance.

Silvio.—Ton idée est bonne, Olaüs, rien de plus convenable, mais tu te fais quelque peu illusion. Une adresse à propos, une adresse qui ne soit ni vague, ni commune, n'est pas chose aussi facile à faire que tu penses. Pour y réussir il faut connaître l'homme à qui on la destine ; il faut être au courant des principales phases et des principales actions de sa vie.

Olaüs.—S'il n'y a que cela, je puis vous donner de suite maints et maints renseignements. Le présent lieutenant-gouverneur est un homme assez connu pour que le premier venu en politique, comme moi, par exemple, soit au fait des grands travaux de sa vie publique. D'abord, je commencerai par vous dire qu'il est né à Varennes, en janvier 1834; son père était notaire; un de ses grands oncles, Jean Robitaille, a été membre de la législature canadienne pendant vingt ans, depuis 1803 jusqu'en 1823.

Pierre.—Or ça, qui t'a dit que l'honorable Robitaille était né à Varennes?

Olaüs.—N'en aurais-je d'autres preuves que la gazette que j'ai dans la poche de mon habit, cela suffirait. Plutôt voyez vous-même. (Il déploie sa gazette.)

Théophile.—Ce que c'est, Xavier, que de lire la gazette!

Xavier.—Eh! oui! ce que c'est!

Olaüs.—Le maire, le prêtre desservant et les paroissiens de Varennes, lui avaient présenté une adresse de félicitations à l'occasion de sa promotion au poste de lieutenant-gouverneur. Son Honneur répond en ces termes: (Lisant sur la gazette même.)

" C'est avec un vif sentiment de plaisir et d'émotion que j'ai " reçu, par l'intermédiaire de vos deux distingués mandataires, " L.-H. Massue, écr, M. P., et l'honorable C. B. de Boucherville, " sénateur, votre adresse de félicitations, qui a réveillé en moi " tant de réminiscences, tant d'impressions, tant de souvenirs de " jeunesse. Quoiqu'il soit déjà bien éloigné, ce passé auquel " vous faites allusion en ce moment, il me semble qu'il ne date " que d'hier. Et cependant, depuis le temps où, simple écolier, " je fréquentais assidûment l'humble école de Varennes, bien " des choses ont changé, bien des événements se sont passés. " J'étais loin de croire alors, que les citoyens de ma paroisse " natale me présenteraient une adresse pour me féliciter de mon " élévation au premier poste de la province, et lorsque je célé- " brais avec vous, tous les ans, le 26 juillet, notre fête patronale, " la fête de Ste Anne, j'étais loin de prévoir que, bien des an- " nées plus tard, je serais assermenté comme lieutenant-gou- " verneur de Québec, à la même date, le jour de la même fête."

Vous le voyez, Son Honneur dit, en parlant des paroissiens de Varennes:—" Les citoyens de ma *paroisse natale*.".

Amédée.—Continue, continue, c'est trop intéressant.

Silvio.—Oui, continue! ces paroles me font du bien, et, par avance, me mettent à l'aise. L'honorable monsieur a conservé un si beau souvenir des joies de la fête patronale de sa paroisse

et du temps où, simple écolier, il fréquentait l'humble école de son village, qu'il n'aura pas oublié, sans doute, les fêtes de Ste-Thérèse, et qu'il reverra avec bonheur ce collège qui l'a vu dans son enceinte, écolier grandi et plein d'avenir.

Olaüs (toujours lisant la gazette).—" C'est donc avec d'autant " plus de plaisir que j'ai reçu vos félicitations cordiales et je " vous prie de me croire très sensible à cette preuve de votre " bon souvenir et de votre sympathie.

" Vous me parlez, dans votre adresse, de ma carrière comme " député et comme ministre, durant laquelle, dites-vous, j'ai tou- " jours pris en main la cause de vos libertés.—Messieurs les " *anciens* de Varennes, les vieillards, que la main du temps a " couronnés de cheveux blancs, savent que j'aurais menti à mon " sang, s'il en avait été autrement. Quant à l'établissement de " la confedération, je suis heureux d'avoir pu seconder, dans " la mesure de mes forces, l'action énergique et la courageuse " initiative des hommes d'État illustres qui y présidaient, et " surtout du regretté Sir George-Etienne Cartier, votre ancien " député à la chambre d'assemblée. J'ai cru comme lui, et je " crois encore à ce principe fécond qui doit réunir dans une " harmonieuse alliance, les races, les croyances, les principes, et " les faire tous marcher, d'un commun accord, dans les voies " pacifiques de la prospérité et de la gloire nationale.

" Vous me déclarez, messieurs, que l'honneur qui m'a été " conféré, retombe sur vous et que vous en êtes fiers. Il y a en " ce point, entre nous, entière réciprocité. Vous êtes heureux que " le lieutenant-gouverneur de Québec soit des vôtres ; le lieu- " tenant-gouverneur, de son côté, se fait gloire d'être enfant de " la vieille paroisse de Varennes, la paroisse de Ste-Anne, et " d'avoir pour coparoissiens tant de citoyens distingués.—On " dit, avec raison, qu'il y a solidarité entre les membres d'une " même famille, que ce qui fait l'honneur de l'un, fait l'honneur " de tous, de même que ce qui fait la honte de l'un, fait la honte " de tous. Messieurs, au point de vue social, je suis membre de " deux familles ; j'appartiens à l'une par la naissance, à l'autre " par l'adoption ; et dans le poste éminent où la Providence m'a " appelé, une des choses qui me font le plus vif plaisir, c'est de " voir que cet honneur rejaillit sur le comté de Verchères et la " paroisse de Varennes, aussi bien que sur mon comté et sur ma " paroisse d'adoption, le comté de Bonaventure et la paroisse de " Paspébiac.

" Agréez, messieurs, mes sincères remerciements, ainsi que " ceux de madame Robitaille, et soyez sûrs que de près comme

" de loin, la paroisse de Varennes aura toujours en moi un fils " affectueux, et les paroissiens de Varennes, un ami dévoué."

Télesphore.—Ces gens ont raison de dire que l'honneur qui lui a été conféré, retombe sur eux, et qu'ils en sont fiers.—Rappelons-nous, de notre côté, qu'un rayon de cette gloire rejaillit aussi sur notre chère *alma mater.*

Silvio.—Sans aucun doute, il y a solidarité entre les membres d'une même famille, et ce qui fait l'honneur de l'un, fait l'honneur de tous, et les élèves de Ste-Thérèse, anciens et nouveaux, ne sont-ils pas tous, je vous le demande, enfants de la grande famille thérésienne.

Tous.—Oui ! oui ! Bravo ! bravo !

Amédée.—L'honorable Robitaille a-t-il été longtemps membre du parlement ? J'ai remarqué que dans sa réponse, il fait allusion à sa carrière de député.

Olaüs.—Il a siégé dans le parlement des Canadas-Unis, puis aux communes d'Ottawa, depuis 1861 jusqu'en cette année même 1879. Pendant ces dix-huit années consécutives, il a toujours représenté le même comté, le comté de Bonaventure.

Pierre.—Certes, quand on connaît la mobilité et les fluctuations de l'opinion publique, une telle fidélité de la part d'un comté a lieu d'étonner.

Olaüs.—Voici le secret : toujours il a cherché, sans distinction de nationalité et de religion, à rendre à ses constituants tous les services qu'il était en son pouvoir de leur rendre, et dans les diverses promesses qu'il leur a faites, jamais il n'a menti à sa parole ; aussi il obtint toujours l'appui des différentes nationalités et croyances religieuses qui se trouvent dans le comté de Bonaventure, et il les réunit sous le même drapeau.

Silvio.—Je ne suis plus surpris d'apprendre qu'il s'est donné pour mission, dans son poste difficile, de cimenter l'union et la paix entre les habitants de la province de Québec ; travaillant à ce noble but ouvertement, sans détours, *à ciel ouvert.*

Olaüs.—Est-il étonnant, messieurs, que les électeurs de Bonaventure lui soient restés fidèles pendant tant d'années, quand on songe à ces nombreuses améliorations dont il a été l'âme et le moteur, pour cette côte de la baie des Chaleurs. Quand, en 1858, il aborda à Paspébiac, il avait eu à subir les inconvénients et les retards de la navigation à voile. Depuis cette époque, les changements suivants se sont opérés :

1° Les bâtiments à vapeur ont remplacé les voiliers ;

2° Les communications postales, qui étaient hebdomadaires, sont devenues quotidiennes ;

3° Les routes de colonisation, qui étaient pour ainsi dire inconnues, sont ouvertes à l'industrie des colons, et l'agriculture a fait de très grands progrès ;

4° Les intérêts des pêcheries ont été promus et sauvegardés ;

5° Seules, les pâles lueurs de la lune protégeaient autrefois les navigateurs et les pêcheurs contre les écueils de la nuit; et aujourd'hui les nombreux phares qui éclairent ces côtes, montrent que les intérêts de la navigation n'ont pas été négligés ;

6° Les retards, les misères, et les dangers que les habitants du comté subissaient en traversant, soit à gué, soit en chaland, les nombreuses rivières de leur beau district, ont fait place à la facilité et à la sécurité que leur procure la construction de ponts sur le plus grand nombre d'entre elles ;

7° Des efforts persévérants ont procuré aux différents villages de Bonaventure, les avantages d'une ligne télégraphique qui les met aujourd'hui, à chaque instant, en communication avec l'univers entier ;

8° Avant de les quitter, leur ancien membre, par ses démarches et par ses conseils, a laissé voir, pour un avenir assez prochain, l'espérance de la construction du chemin de fer de la baie des Chaleurs, lequel sera la plus grande artère d'alimentation du chemin de fer Intercolonial, et devra nécessairement assurer l'établissement de la route le plus courte entre l'Europe et l'Amérique.

Théophile.—Dis donc, franchement, Olaüs, où prends-tu tous ces renseignements ? Tu parles comme un membre du parlement.

Xavier.— Il vous parle de la baie des Chaleurs, comme je pourrais le faire, moi, de la rivière aux Chiens.

Olaüs.—Voici, messieurs, la source où je puise cette science qui vous étonne. (Il sort de son habit une gazette.) Voici mes pièces justificatives.

Théophile.—Hélas ! ce que c'est, Xavier, que de lire la gazette.

Xavier.—Eh ! oui, Théophile, ce que c'est !

Télesphore.—Ta gazette, si je me le rappelle bien, parlait de confédération ?

Olaüs.—Oui, messieurs, l'honorable Robitaille a apporté, dans le temps, sa part de travail, de votes et de conseils, pour donner au pays l'acte de la Confédération, et pour unir sous la même constitution, les provinces de l'Amérique britannique du Nord, à l'abri du drapeau anglais, tout en leur conservant leur autonomie, et en leur assurant l'exercice de libertés chères au peuple.

Silvio.—Ce lui sera une gloire immortelle d'avoir mis la main à cette œuvre de géants ; d'avoir, avec d'autres hommes d'Etat

habiles, jeté les bases d'une puissance nouvelle, réservée à de grandes destinées.

Amédée.—La gazette dit qu'il a été ministre ?

Olaüs.—Oui, dès 1873, bien qu'il fût encore au nombre des jeunes députés de la chambre, ses talents, ses services, sa modération, son " flair politique," ses vues larges et hautes, l'avaient désigné à l'attention des chefs de son parti, comme un des plus dignes d'occuper une place dans les conseils du représentant de Sa Majesté. Il fut donc assermenté comme membre du conseil privé, le 30 janvier 1873. Il resta receveur général jusqu'au 5 novembre de la même année, alors qu'il résigna avec le chef du cabinet, sir John A. McDonald, sur la question du Pacifique. Si vous désirez connaître, messieurs, les grandes mesures gouvernementales et les grandes œuvres nationales auxquelles il a pris une large part, je les trouve résumées dans ces quelques lignes aussi bien écrites que précises. (Il lit.)

" I. Le développement et l'établissement du Nord-Ouest, qui " est destiné à être pour nous ce que les prairies de l'Ouest sont " pour nos voisins. II.—Le grand projet du chemin de fer du " Pacifique, qui nous donnera accès à la riche province de la Co- " lombie, à l'océan Pacifique, au commerce de la Chine et du " Japon. III.—L'élargissement et l'agrandissement de nos " canaux. IV.—Le développement de nos industries manufac- " turières. V.—La construction de nombreuses voies ferrées dans " les différentes provinces. VI.—La construction du chemin de " fer Intercolonial, grâce auquel nous avons accès à l'océan At- " lantique, en toute saison ; qui nous rend indépendants de nos " voisins en ce qui concerne nos rapports avec la mère-patrie ; " et qui, par le moyen du chemin de fer du Pacifique, constituera " une chaîne complète de voie ferrée sur notre territoire, d'un " océan à l'autre."

Comme vous le désiriez, messieurs, je viens de vous faire connaître en quelques mots celui qui va nous honorer d'une visite, et les titres qu'il a à notre sympathie et à notre respect. Maintenant, allons-nous nous croiser les bras, nous renfermer dans la froideur et l'indifférence, et rester, pour me servir d'une comparaison de la sainte Ecriture, sans parole, comme des chiens muets, *canes muti ?*

Tous.—Non, non !

Amédée.—Non, il nous faut une adresse, il ne sera pas dit qu'un ancien élève aussi marquant, venant, après des années, revoir son *alma mater*, les cadets d'aujourd'hui ne trouveront, dans leur joie et leur satisfaction, aucune parole de bienvenue.

Télesphore.—Il ne sera pas dit qu'un gouverneur canadien-français aura mis le pied sur le seuil de notre maison, sans que nos cœurs canadiens aient tressailli d'aise, de fierté et d'orgueil national.

Pierre.—Il ne sera pas dit que toute la paroisse de Ste-Thérèse se lèvera en masse, que nos fanfares joyeuses feront résonner les échos d'alentour, que les pavillons, en signe de réjouissance, flotteront au sommet de nos dômes, et que nous seuls resterons froids et glacés au milieu de l'enthousiasme général.

Théophile.—Il ne sera pas dit que parmi tant de jeunes gens (je ne parle pas de moi, je parle de vous, messieurs), que parmi tant de jeunes gens qui ont étudié les fleurs de la littérature, les ressources de l'éloquence, l'argumentation et la dialectique, il ne s'en trouve pas un qui puisse, dans une circonstance comme celle-ci, se faire l'organe extérieur des pensées, des sentiments et des émotions qui agitent les esprits et font palpiter les cœurs.

Xavier.—Il ne sera pas dit........ Non, il ne sera pas dit, messieurs. Il ne sera pas dit que......... que......... qu'il n'y aura pas d'adresse.

Silvio.—Messieurs, comme vous le voyez, tout le monde est d'accord. La proposition d'Olaüs est adoptée à l'unanimité. Allons trouver le reste de nos confrères, élisons un comité qui sera chargé de rédiger l'adresse en question; il y a plus d'esprit dans plusieurs têtes que dans une seule. Chacun apportera sa contribution d'idées et de pensées, et l'ensemble donnera le résultat des sentiments d'estime, de respect, de reconnaissance et de joie que, en cette rencontre solennelle, nous sentons le besoin d'exprimer à Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

DISCOURS.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Honorable monsieur,

De recevoir de ma part, au nom de tous mes confrères, l'expression de nos remerciements pour cette visite bienveillante, l'hommage de nos respects et l'assurance de nos vœux les plus sincères. Les élèves actuels du séminaire de Ste-Thérèse songent avec orgueil qu'ils fréquentent les mêmes classes, qu'ils passent sur les mêmes bancs, qu'ils parcourent la même voie que,

dans votre jeunesse, vous avez honorée de votre application, de votre conduite et de vos succès. Ils s'attachent davantage à cette institution, qui est leur mère intellectuelle, lorsqu'ils la voient ainsi entourée de l'affection et de la reconnaissance de ses fils aînés. Ils se convainquent de plus en plus, ayant sous les yeux des preuves aussi frappantes, que l'éducation qu'ils reçoivent dans ce séminaire, est bien propre à développer les talents naturels, à élever les intelligences, à former des caractères énergiques et virils. Et quand ils devront dire adieu à ce toit béni pour se lancer dans les diverses carrières de la vie, ils n'auront, afin de s'animer à servir Dieu et la patrie, qu'à suivre les exemples et à marcher sur les traces de tant d'honorables devanciers.

En même temps, qu'il nous soit permis de remercier la compagne distinguée que Son Honneur a associée aux destinées de son existence, et à qui il peut dire avec plus de raison que le poète à son ami : *dimidium animæ meæ*, la moitié de mon âme ; de la remercier de cette bonne idée qu'elle a eue d'accompagner à Ste-Thérèse les pas de son noble époux. Sa présence ici jettera sur le souvenir de cette fête, comme un rayon de grâce et de douceur. " La reine, dit un auteur, c'est la bonté sur le trône, la douceur qui fait sourire la force, la miséricorde debout auprès de la puissance, et le pardon qui veille, toujours armée d'une prière, auprès de la justice." Nous n'ignorons pas, madame, les services nombreux que votre famille a rendus au pays, la considération dont elle jouit dans l'opinion de ses concitoyens, l'éclat littéraire attaché au nom de votre aïeul, non plus que la destinction de cette belle éducation qui relève chez vous le mérite des qualités personnelles. Veuillez donc, madame, prendre votre part des sentiments de joie et des paroles de gratitude que la circonstance d'aujourd'hui fait naître dans tous les cœurs, et met sur toutes les lèvres.

La présence d'un gouverneur français au milieu de nous, messieurs, tout en réveillant la fierté de notre orgueil national, nous ramène à un autre ordre d'idées, et nous élève à un haut point de vue historique. Elle nous fait bénir la Providence de ce qu'elle a veillé avec tant de sollicitude sur le berceau de notre nation, sauvant son enfance d'un naufrage inévitable ; de ce qu'elle a couronné du triomphe les luttes et les combats de notre jeunesse ; de ce qu'elle nous assure la paix et la liberté du temps présent, et nous laisse entrevoir pour l'avenir un horizon d'espérances grandioses, et de destinées immortelles.

En effet, quand, en 1763, après la capitulation de Montréal, M. de Vaudreuil, dernier gouverneur de la domination française,

disait adieu aux plages du Canada pour s'en retourner dans la vieille France; quand le général de Lévis s'embarquait avec les restes mutilés de ses héroïques bataillons, après avoir pressé une dernière fois la main à ces braves milices canadiennes, qui l'avaient suivi sur tous les champs de bataille de l'Amérique; quand les seigneurs et les nobles, avec leurs richesses et leur influence, quittaient cette terre conquise, pour aller, au milieu d'une tempête, sombrer dans les vagues de l'Océan, ensevelissant avec eux la fleur et l'élite de la colonie; quand, sur les rives désolées du Saint-Laurent, il ne restait plus qu'une poignée de braves, pauvres, fatigués, exténués, n'ayant à leur tête que quelques prêtres dévoués; un immense cri de douleur s'éleva de toutes les poitrines : on arrachait l'enfant des bras de sa mère. Le présent était sombre, l'avenir apparaissait chargé de nuages, d'inquiétudes; le pays était enveloppé d'un voile de deuil et de tristesse; l'abattement, le découragement, le désespoir habitaient tous les cœurs. Qui aurait dit, alors, qu'un jour viendrait, que cette nation écrasée et foulée aux pieds se relèverait de ses désastres et de ses ruines; qu'elle renaîtrait comme de ses cendres, glorieuse, pleine d'énergie, d'ardeur et de vitalité ? Qui aurait dit que, un siècle passé, se mouvant sans entraves dans la sphère de ses libertés, à l'ombre du puissant drapeau britannique, elle reverrait à sa tête un gouverneur de son sang, choisi du milieu de ses enfants, un gouverneur canadien-français ? Nous vous saluons, ô vous, le successeur des Champlain, des Montmagny, des Frontenac et des Vaudreuil. Vous êtes, dans ces dernières années, le quatrième gouverneur canadien ; vous êtes le quatrième anneau qui se rattache à la chaîne de nos vieilles gloires françaises. Permettez que nous nous enorgueillissions de l'honneur qui a été déposé sur votre tête. Car en vous, c'est notre race, c'est la nationalité canadienne-française réhabilitée, qui est remontée et qui règne encore une fois sur le rocher de la vieille capitale.

Loin de moi la pensée de soulever des questions brûlantes, de faire des récriminations inutiles, de porter des accusations injustes et hasardées. La constitution anglaise bien comprise est vaste comme la liberté. Dans son sein, tous les intérêts, toutes les aspirations légitimes peuvent se développer sans se nuire, ni se heurter. La nation canadienne et la nation anglaise sont faites pour se comprendre et s'estimer, pour se donner la main et vivre en sœurs sur ce sol d'Amérique. Déjà, dès 1793, un célèbre prélat pouvait s'écrier du haut de la chaire de vérité : « Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence

combien certains préjugés étaient faux ; nation industrieuse, qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité ; non, non, vous n'êtes pas nos ennemis." Cependant l'histoire est là, et personne ne peut le nier, par le malheur des circonstances et des préjugés, certaines coteries nombreuses et puissantes, qui trop souvent, au moyen d'astuces cachées et de fallacieuses raisons, savaient saisir l'oreille du bureau colonial, n'ont cessé, pendant près de trois quarts de siècle, d'essayer à gêner le peuple de ce pays dans le libre exercice de sa foi religieuse ; cependant l'histoire est là, et personne ne peut le nier, nos gouvernants d'alors, et les constitutions, du reste si libérales, de 1791 et de 1841, ignoraient complètement l'usage officiel de la langue française, semblant donner raison à ceux qui, la trouvant gênante et inopportune, voulaient la déraciner de ce sol du Canada ; cependant l'histoire est là, nos ennemis (heureusement, j'aime à le proclamer, ce n'était pas la masse du peuple anglais), nos ennemis voulurent tourner contre nous les avantages des diverses constitutions, pour les faire servir seulement à leurs intérêts et à ceux de leurs nationaux. C'est là, messieurs, que se trouve le secret de ces luttes politiques et parlementaires dont l'histoire canadienne, surtout au commencement de ce siècle, nous offre le continuel spectacle. Nos pères se sont levés comme un seul homme, et ils ont dit : " Nous sommes fidèles à la couronne britannique ; nous l'avons prouvé au milieu des séductions de l'indépendance américaine ; nous avons inscrit notre loyauté sur les drapeaux de Four Corners et de Châteauguay. Nous voulons servir notre roi, mais aussi nous voulons servir notre Dieu : l'un n'empêche pas l'autre." Nos pères se sont levés, et ils ont dit : " Bien volontiers nous apprendrons la langue de Pitt et d'O'Connell ; nous la parlerons comme vous dans vos assemblées et vos conseils, mais nous ne pouvons consentir à oublier la langue apprise sur les genoux de nos mères, le plus bel héritage humain que nous a légué l'amour de nos ancêtres. Bien plus, elle a ses droits naturels et acquis : nous voulons que dans notre propre pays, elle marche à l'égal de toute autre ! " Nos pères ont dit : " Il n'entre pas dans notre caractère ni dans nos habitudes de contrecarrer les intérêts et les aspirations des autres croyances et des autres nationalités ; mais nous voulons avoir, comme nation, notre part au soleil et à la liberté ; nous voulons qu'on respecte nos institutions, nos usages et nos lois ! " Et nos pères ont tenu parole ; ils se sont mis à l'œuvre avec courage, ils ont même trouvé des auxiliaires

puissants dans la générosité, dans la modération et l'esprit de justice du peuple anglais. Aujourd'hui, messieurs, grâce à Dieu, il luit des temps meilleurs : notre religion est respectée, notre langue résonne d'une extrémité à l'autre du pays ; elle parle chaque jour par la voix de cinquante feuilles publiques ; elle s'est fondé en Amérique une littérature forte et vigoureuse, et au retour de chaque année, sous les voûtes du parlement de Québec, elle fait entendre les éclats d'une éloquence que ne dédaigneraient pas les communes d'Ottawa, ni le Congress Hall de Washington. Enfin, des politiques habiles ont assuré à nos gens leur part légitime d'influence dans le fonctionnement des institutions constitutionnelles et dans les conseils de la Puissance. De tous ces triomphes pacifiques, de ces victoires non sanglantes, mais glorieuses, j'en vois, ce soir, la preuve vivante, messieurs, j'en vois la personnification dans la personne de notre lieutenant-gouverneur ; la preuve de notre liberté religieuse, puisque le réprésentant de notre gracieuse souveraine dans cette province, est un homme qui se glorifie de partager nos croyances, et de pratiquer les observances de notre foi ; la preuve de la liberté de notre langue française, puisque les ordres du trône et les statuts de la couronne nous arrivent par la bouche d'un dignitaire qui la réclame pour sa langue maternelle, le prouvant du reste par l'élégance de sa parole et la pureté de ses écrits ; la preuve de notre part aux avantages et aux libertés constitutionnelles, puisque le protecteur né, le modérateur et la clef de voûte de ces libertés, est un des nôtres, un Canadien-Français.

De plus, honorable monsieur, Votre Honneur nous apparaît revêtu de la sublimité d'une haute mission. Au milieu des populations diverses qui s'agitent et se groupent au sein de cette vaste confédération, nous avons la prétention d'être une nation à part, homogène et compacte, apportant volontiers notre concours au bien-être général, mais dans l'intimité, vivant d'une vie qui nous est propre. Par les dispositions de l'acte fédéral, il est échu en partage au gouvernement d'Ottawa de promouvoir nos grands intérêts matériels. Mais l'éducation, mais les lois civiles, mais la colonisation, en un mot, tout ce qui forme les bases fondamentales, les éléments constitutifs et l'essence d'une nation, tout ce qui fait circuler, jusque dans les artères les plus secrets, les esprits vitaux, les habitudes morales et le mouvement intellectuel, tout cela est du ressort du gouvernement local. Par conséquent, votre position vous fait non seulement, comme les autres lieutenants-gouverneurs, la première des trois bran-

ches qui constituent la législature provinciale, mais encore elle vous place à la tête de tout un peuple. Entre vos mains a été remis le dépôt de nos droits acquis, de nos libertés et de nos institutions. A vous la mission glorieuse de les couvrir comme d'une égide protectrice ; à vous l'honneur d'avoir été choisi par la Providence pour être l'instrument intelligent et l'agent efficace de ses insondables desseins sur la race française en Amérique. En cette qualité, vous méritez doublement le tribut de nos hommages et de notre respect. Croyez à la sincérité des vœux que nous formons pour le succès de vos entreprises au milieu des difficultés de vos devoirs si importants et si délicats. Veuillez accepter nos meilleurs souhaits de santé, de prospérité et de bonheur; et puisse, sous votre habile direction, la barque de l'Etat passer à travers tous les écueils, et voguer vers une prospérité toujours de plus en plus croissante.

ncore elle
ains a été
et de nos
r comme
oisi par la
t efficace
mérique.
nos hom-
vœux que
ilieu des
Veuillez
rité et de
ie de l'E-
e prospé-